



SAD

Société d'Agences
et de Diffusion



Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens du Livre et de la Communication

Fédération des travailleurs du Livre, du Papier et de la Communication (FILPAC)

Repos compensateur :

Pourquoi n'avons-nous pas signé !

Une négociation tronquée

Dès la réunion paritaire du 18 Juin 2007, notre organisation syndicale interpellait la Direction de la SAD sur la mise en œuvre d'un repos compensateur, présentée par la CFE-CGC comme étant le résultat d'un accord passé entre elle-même et la Direction. Elle réitérait cette interpellation le 11 Septembre. Nous avons fait valoir qu'aucune négociation n'avait été engagée à ce sujet entre la Direction et l'ensemble des organisations syndicales et que cette négociation particulière constituait un cas avéré d'entrave syndicale.

Aujourd'hui, la CFDT émet à son tour les mêmes réserves et demande l'ouverture de négociations. Nous soutiendrons leur demande, qui n'est que la position que nous avons été les **premiers** à défendre, et ce, depuis que nous avons eu connaissance de cet « accord ».

Il n'est pas de notre propos de contester à la CFE-CGC le droit de formuler des revendications. De notre côté, nous sommes fermement résolus à défendre les revendications des salariés de nos catégories qui ne souhaitent pas être représentés par la CFE-CGC.

Nous avons pour principe de négocier avec les Directions, quels que soient leurs représentants. Nous n'admettons pas que celles-ci choisissent les interlocuteurs qu'elles estiment représentatifs.

Cette exigence démocratique est incontournable

Une compensation insuffisante

Nous demandons, pour ce repos compensateur, que la pénibilité du travail de nuit soit reconnue par l'octroi d'un jour supplémentaire pour les cadres travaillant de nuit.

Montreuil, le 24 septembre 2007

UFICT Livre et Communication CGT

263 rue de Paris case 440

93514 MONTREUIL Cedex

Tél : 01.48.18.80.76 Fax : 01.48.18.55.20 E-mail : ufict-lc@cgt.fr